

**PROCES-VERBAL
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE LEZ-FONTAINE**

SAMEDI 12 JUIN 2021

Convocation :
08/06/2021

Date d'affichage :
22/06/2021

Présents : Jacky AMBROZY, Michel BLAUWBLOMME, Lydia BOULANGER, Chantal CARETTE, Philippe CHARLET, Philippe HANOT, Raphaëlle HANOT,

Absent excusé : Jacques DERAIME, Ludovic JOURDAIN, Joeffrey LOUCHE, Ignacio SERE

Secrétaire de séance : Raphaëlle HANOT

1. Approbation du procès-verbal de la réunion de conseil du vendredi 02 avril 2021

Procès-verbal adopté à l'unanimité.

2. Virement de crédit, Budget 2021

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que les crédits prévus au chapitre 022 sont trop élevées, les crédits de dépenses imprévues, ne peuvent être supérieurs à 7.5% des crédits correspondants aux dépenses réelles prévisionnelles de la section. Pour remédier à cela, il est nécessaire d'effectuer les virements de crédits ci-après :

Chapitre Article Désignation	Dépenses		Recettes	
	Baisse des crédits	Hausse des crédits	Baisse des crédits	Hausse des crédits
Chapitre 022 Dépenses imprévues	- 5000,00€€			
Chapitre 012 Charges de personnels		+2500,00 €		
Chapitre 65 Autres charges de gestion courante		+ 2500,00e		
Total	- 5000,00€	+ 5000,00 €		
Total général	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

Après délibération, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette proposition.

3. Paiement des heures complémentaires

Monsieur le Maire signale que certains agents sont amenés à faire des heures complémentaires pour pallier aux surplus de travail. Il propose de rémunérer ces heures complémentaires éventuelles sur présentation d'un certificat administratif signé par le Maire et l'Agent concerné.

- L'Adjoint Administratif Principal qui assure les fonctions de secrétaire de mairie peut effectuer jusque 2 heures complémentaires par semaine qui ne seront pas majorées.

Après délibération, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette proposition.

4. Tarif location de la salle pour cours de YOGA

Courant mai, Monsieur Claude DAUMAL, a pris contact avec Mr le Maire. Il souhaite mettre en place des cours de yoga à Lez-Fontaine à partir de Septembre, dans la salle des fêtes.

Il souhaite proposer 1 cours de yoga le jeudi de 18h30 à 20h00.

Un emplacement lui sera réservé dans l'arrière scène si besoin .

Il est possible de mettre en place une convention d'occupation du domaine public à titre précaire et révocable, soumise à redevance, pour une durée de 10 mois (septembre 2021 à juin 2022).

Reste à proposer un montant mensuel de location.

Le montant proposé est de 200 € par mois.

Après délibération, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette proposition.

5. Création de poste – Parcours Emploi Compétence

Le maire propose à l'assemblée la création d'un poste en Parcours Emploi Compétence (PEC), pour exercer les fonctions d'agent d'entretien et aide à l'école (cantine, garderie, ménage des bâtiments communaux, entretien des espaces verts) à raison de 20 heures par semaine. Ce contrat à durée déterminée serait conclu pour une période d'un an à compter du 15 août 2021.

L'Etat prendra en charge une partie de la rémunération correspondant au SMIC et exonèrera les charges patronales de sécurité sociale, en fonction de la personne engagée.

Après délibération, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette proposition.

6. Vote du compte administratif 2020

Sous la présidence de Madame Chantal CARETTE, le Conseil Municipal examine le compte administratif communal 2020 qui s'établit ainsi :

Résultats budgétaires de l'exercice :

SECTION D'INVESTISSEMENT :	recettes :	4 364,12€ €
	dépenses :	6 765,13€
Résultat	excédent :	2 401,01€
SECTION DE FONCTIONNEMENT :	recettes :	193 387,85€
	dépenses :	164 292,00€ €
Résultat	excédent :	29 095,85€
Report de l'exercice 2019 :		
	Excédent de fonctionnement :	81 676,18€
	Déficit d'investissement :	2 238,17€
TOTAL des SECTIONS :	recettes :	279 428,15€
	dépenses :	173 295,30€
RESULTAT DE L'EXERCICE	excédent :	106 132,85€

Hors de la présence de Monsieur Philippe HANOT, maire, le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif du budget communal 2020.

7. Questions diverses

Ecole

Effectif du RPI pour la rentrée 2021/2022 : 93 élèves

Lez-Fontaine : 7 TPS, 15 PS et 6 MS

Dimont : 7 MS, 11 GS et 5 CP

Dimechaux : 7 CP, 8 CE1 et 6 CE2

Wattignies la Victoire : 5 CE2, 9 CM1 et 7 CM2

Fête

Une ducasse aura lieu, mais uniquement le samedi 17 juillet.

Le Maire
Philippe HANOT

Jacky AMBROZY

Michel
BLAUWBLOMME

Lydia BOULANGER

Chantal CARETTE

Philippe CHARLET

Raphaëlle HANOT